



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/10/15

Reçu en Préfecture le : 27/10/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 octobre 2015
D - 2015/482

Aujourd'hui 26 octobre 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruption de séance de 17h10 à 17h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Ana maria TORRES, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE

Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud. Opération Concert Mécénat. Autorisation

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans sa recherche de diversification de ses ressources, le Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud souhaite lancer dès le mois de novembre 2015 une opération de philanthropie : l'opération Concert Mécénat.

Elle a pour but l'achat d'un ou plusieurs instruments de musique afin de compléter ou renouveler le parc instrumental du conservatoire.

Le concert peut être donné par des élèves du conservatoire et des professeurs volontaires. Par ailleurs, des artistes peuvent être invités à parrainer l'événement à titre bénévole.

Cette opération pourra être renouvelée 2 à 3 fois par an maximum en fonction des besoins, selon le processus suivant :

- Le ou les instruments de musique à financer seront annoncés très clairement dans la communication autour du concert.
- Le public intéressé versera une participation de 20€ minimum. L'intégralité de la somme collectée sera utilisée pour l'achat du ou des instruments.
- Chaque participant se verra remettre un reçu fiscal en échange de son don.
- Si la somme collectée est inférieure au coût d'achat du ou des instruments, le conservatoire s'engage à compléter du montant nécessaire. Si la somme collectée excède le coût d'achat, l'excédent sera utilisé pour l'acquisition d'un instrument supplémentaire, selon la liste des priorités telle qu'elle aura été présentée au public.

Le parc instrumental du conservatoire est un outil très important d'accessibilité des pratiques instrumentales pour tous les publics. Il permet notamment la mise à disposition d'instruments pour les débutants. Toute personne inscrite au conservatoire peut prétendre à un prêt d'instrument dans la limite des disponibilités, pour un coût modique. Des instruments spécifiques sont également mis à disposition des enseignants et élèves de percussions, musiques anciennes, jazz et musiques actuelles amplifiées.

Le concert mécénat sera l'occasion pour toute personne qui le souhaite de devenir contributeur du développement du conservatoire et acteur à part entière de la vie culturelle bordelaise. De plus, elle permettra d'offrir une visibilité à la démarche de collecte de fonds du conservatoire.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, d'autoriser Monsieur le Maire à donner son accord pour le lancement de l'opération Concert Mécénat au Conservatoire de Bordeaux.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 octobre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT